
Valérie Deldrève, Jacqueline Candeau, Camille Noûs (dir.), *Effort environnemental et équité : les politiques publiques de l'eau et de la biodiversité en France*

Bruxelles, Peter Lang, coll. « EcoPolis », 2021

Damien Bazin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/economierurale/10510>

DOI : [10.4000/economierurale.10510](https://doi.org/10.4000/economierurale.10510)

ISSN : 2105-2581

Éditeur

Société Française d'Économie Rurale (SFER)

Édition imprimée

Date de publication : 30 septembre 2022

Pagination : 131-133

ISSN : 0013-0559

Référence électronique

Damien Bazin, « Valérie Deldrève, Jacqueline Candeau, Camille Noûs (dir.), *Effort environnemental et équité : les politiques publiques de l'eau et de la biodiversité en France* », *Économie rurale* [En ligne], 381 | juillet-septembre 2022, mis en ligne le 30 septembre 2022, consulté le 02 octobre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/10510> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/economierurale.10510>

Valérie DELDRÈVE, Jacqueline CANDEAU,
Camille NOÛS (dir.)

Effort environnemental et équité : les politiques publiques de l'eau et de la biodiversité en France

Bruxelles, Peter Lang, coll. « EcoPolis », 525 p.

Les éditions académiques suisses Peter Lang ont sorti en 2021, dans la collection « EcoPolis », vol. 34, un très bel ouvrage collectif de 525 pages sur la protection de l'environnement ciblé sur les politiques publiques de l'eau et sur la biodiversité. Le sommaire offre un découpage en trois parties contextualisant l'effort environnemental et en 15 courts chapitres (format article). Les contributeurs sont au nombre de 27.

Il ne s'agit pas d'un « livre de plus » sur le sujet de l'environnement mais d'une réelle réflexion menée par des universitaires et praticiens chevronnés. La préface de la sociologue Lydie Laigle insiste, dès la première phrase, sur le fait que cet ouvrage « propose une lecture originale des inégalités environnementales présentées dans leurs pluralités et leurs paradoxes ».

En effet, ce livre va au-delà de la justice environnementale au sens strict : il s'agit plutôt d'inégalité sociale. Les articulations entre les sphères sociales et environnementales sont très bien représentées. La valeur ajoutée réside dans la dimension sacrificielle, à savoir l'effort.

Il n'est pas question pour autant d'un effort insurmontable mais d'un effort pour autrui, comme dirait Levinas *via* le « visage de l'autre ». L'effort en économie et en sciences sociales en général est perçu comme contre-intuitif et irrationnel ; l'égoïsme étant davantage admis. Toutefois, la « Main invisible » d'Adam Smith où la somme des intérêts individuels génère, comme par magie, l'intérêt

collectif n'est plus audible lorsqu'il s'agit de protéger la nature. Ce livre n'est pas normatif pour autant et propose une lecture actuelle où la « nature », ou de façon plus neutre l'« environnement », devient une préoccupation citoyenne.

L'effort pour être largement accepté se doit d'être équitable et juste. Une réflexion critique sur l'action publique est menée. Ce livre mérite d'être lu car il ne s'agit pas seulement de mettre en débat l'action de l'homme sur la nature de façon *ex ante* (responsabilité) ou *ex post* (compensation) mais propose une profonde réflexion sur la résilience et la vulnérabilité. En toile de fond, les auteurs évoquent la « double peine », où la première peine est que ceux qui sont le plus pollués sont aussi ceux qui ne « bénéficient » même pas des retombées de la pollution en termes de croissance notamment (seconde peine). Ce livre a également le mérite d'insister sur les contradictions institutionnelles des politiques publiques.

Par ailleurs, ce livre répond aux canons traditionnels et attendus de la justice environnementale dans le sens où de nombreux et touchants récits d'injustices sont mis en avant. Sans être militant, cet ouvrage reste très pratique et entre en résonance avec les préoccupations d'un Cédric Herrou (désobéissance civile) ou d'un Pierre Rabhi (réappropriation du sol, agroécologie) où clairement il est question d'« insurrection des consciences » pour recentrer le vivant.

D'un point de vue plus théorique, ce livre reprend les interrogations d'une Catherine Larrere où des concepts philosophiques sont clairement mis en contexte avec l'urgence environnementale. Ce livre « utopique » appelle à de nouvelles solidarités entre humains et non-humains valorisant une cause commune.

Valérie Deldrève, Jacqueline Candéau et Camille Noûs synthétisent un projet ANR intitulé *Effort comme inégalité. Justice et iniquité au nom de l'environnement*, dont l'acronyme est « Effijie ».

Il s'agit donc d'une synthèse scientifique mais qui a le mérite de se lire de façon fluide et intelligible. Le sujet est puissant et d'actualité. À ce titre, le quotidien *Le Monde* intitulait une de ses colonnes du 6 décembre 2021 : « Pollution : les populations les plus riches sont les plus émettrices ». Face à ce constat, Lipietz (1998), repris par les coordinatrices de ce collectif, précise que les populations les plus aisées sont aussi les mieux dotées en capacités et peuvent y mettre un terme. Au-delà de cette asymétrie, il est indiqué que les changements d'usage de la terre, des mers et océans sont une des principales sources de dégradation (perte de la biodiversité et des espèces). Les auteurs auraient pu profiter de l'argumentaire de Lipietz et le nuancer dans le sens où, bien que la notion de pauvreté soit en relation avec les dégradations environnementales, il est admis, notamment depuis les écrits d'Amartya Sen, que le barycentre concerne davantage les capacités que l'aspect strictement monétaire.

La question centrale est : quelle est la contribution à l'effort en termes d'intensité et de répartition sociale ? La réponse (ou plutôt la controverse) tourne autour de la *compensation* (quel est le sens de la compensation une fois que le mal est fait ?), de l'*exclusion* (existe-t-il un type de population plus locale et donc plus légitime que d'autres ? Au nom de quel principe peut-on exclure certaines populations des aménités ?), de l'*arbitrage* (doit-on privilégier l'efficacité ou l'équité ?) et de la *reconnaissance* (mouvements sociaux et environnementaux).

Ces réflexions proposent une démarche casuistique et, à la fois, des exemples concrets sont donnés (sur le droit à l'eau – ou plutôt le principe – car ce droit n'est pas coercitif). Comme toute réflexion, des dilemmes surgissent : doit-on opter pour une lecture nozickéenne, lockéenne concernant l'accès ou l'appropriation de l'eau ?

Enfin, ce livre est remarquable car il donne la part belle aux récits de vies, à la sociohistoire, le tout livré dans une

approche pluridisciplinaire. Il est à noter toutefois que l'approche philosophique reste absente de l'analyse. L'introduction générale est très dense et contextualise bien la substance de cet ouvrage. Le point focal de ces multiples récits est l'achèvement du projet 2014-2019 de l'ANR *effijie* (dont l'acronyme a été explicité plus haut). La lecture peut aisément s'entreprendre en lisant des parties séparées. Ce séquençage tient au fait que les parties sont thématiques selon trois entrées (les instruments des politiques publiques, les politiques du tourisme, la justice environnementale *versus* les risques industriels). À la lecture des chapitres, une question revient sempiternellement en tête : celle du *crowding-out effet* (effet d'éviction). À savoir (et ceci est repris dans la conclusion, p. 508, et souligné par Busca et Lewis, 2019) : « l'approche par les inégalités environnementales défendue ici n'inciterait-elle pas à l'inaction publique ? ». Les auteurs s'attellent à montrer (par de belles illustrations en couleur) et à démontrer que la relation n'est pas simple et que selon les configurations (parcs nationaux/MAE) il est possible d'avoir des relations positives et négatives.

Dans l'ensemble, le lecteur pourra découvrir des pépites intellectuelles. En effet, il est à noter que l'argument qui consiste à dire que rendre « le pouvoir aux acteurs constitue des ressources d'autochtonie » est très stimulant intellectuellement. Également, la « quête pré-anthropique » liée au « déclinisme environnemental » s'agence bien pour justifier la création des parcs nationaux. Pour conclure, il est à regretter que l'approche historique entre Pigou et Coase ait été occultée (car cela permet de mieux appréhender les déterminants de l'internalisation des externalités et du marchandage). Dans la même veine, une lecture critique de Jonas (bien qu'il soit brièvement cité dans le chapitre 4) aurait pu éclairer le débat entre compensation et responsabilité.

Ce n'est pas juste un livre mais un livre juste. Au-delà de cette rhétorique, la

notion de justice prévaut sur celle d'effort. Est-il opportun de s'interroger sur le fait que la justice ne peut se concevoir sans effort ? Est-ce là reconnaître que la justice ne va pas de soi ou du moins n'est pas spontanée ? Assurément, une lecture naïve serait de concéder que la conception égalitariste est forcément juste. Or ce livre montre habilement qu'il n'en est rien. La justice se perçoit au travers des mérites (Nozick, Rawls) ou des besoins et capacités (Ricœur, Sen). Or l'accès à l'eau est affaire de procédure, de droit. Ce postulat strictement juridique offusque le sens commun et engendre des situations absurdes : ceux qui n'ont pas de droit sont privés de justice et par extension de Nature. C'est précisément ce à quoi répond ce livre. La réponse est intra- voire intergénérationnelle. Il est aussi question d'un parti pris méthodologique : refus de l'anthropocentrisme et volonté de concilier la rationalité avec des centrismes plus enclins à légitimer l'effort (le biocentrisme et l'écocentrisme). La légalité de l'effort ne peut s'entendre que s'il est gorgé de sens. Le sens premier de l'effort est, semble-t-il, celui de la responsabilité « à la Jonas » lui procurant ainsi son entièreté *via* des mécanismes de solidarité et d'altruisme (Habermas, Levinas). Le sens second est la « communauté de justice » bénéficiant aux plus défavorisés.

Enfin, en lame de fond, nous percevons une dimension schizophrénique de

l'action de l'État où celui-ci doit rester en équilibre entre une efficacité environnementale (l'environnement doit-il être efficace ?) et une justice sociale. Il est à regretter de découvrir dans la conclusion générale que « les dispositifs d'actions publiques aggravent les inégalités sociales existantes » (p. 508). Or on s'attendrait candidement à l'inverse ou du moins on aimerait lire une méthode à suivre, sorte de vade-mecum pour que l'action de l'État soit moins « efficace » mais davantage « prudente ». Par ailleurs, ne peut-on pas demander à l'État de nous rendre plus heureux qu'efficaces ? (ce qui faciliterait l'acceptation de l'effort) et non pas associer l'effort au fardeau de la souffrance. On aurait aimé une ouverture plus critique sur la notion épistémologique de l'effort. En effet, l'effort ne s'accompagne pas forcément d'un renoncement et de la domination mais davantage d'un choix kantien (autocontrainte). Cela nécessite de nous questionner sur nos démarches éthiques et sur nos « effets de seuil » : jusqu'à quelle quantité d'effort sommes-nous prêts à concéder ? Préférons-nous un effort de qualité ? Ces questions restent en suspens et pourront faire l'objet d'un livre complémentaire.

Je conseille vivement la lecture de ce livre, stimulant et remarquable à plus d'un titre. ■

Damien BAZIN

Université Côte d'Azur – GREDEG